



ESPACE ATLANTIQUE EURO-AFRICAIN

I RÉUNION ÉCONOMIQUE

**Las Palmas de Gran Canaria
le 2 Octobre 2009**

CONCLUSIONS



Espace Atlantique Euro-Africain I Réunion Économique

CONCLUSIONES

La Ière Réunion Économique intitulée « Espace Atlantique Euro-africain » tenue le 2 octobre 2009 au siège de Casa África, sous l'initiative du Gouvernement des Canaries, présidée par le Vice-président et Ministre Régional de l'Économie et des Finances, a compté sur la participation du Directeur Général de Casa África, de la Vice-Ministre Régional de l'Économie et des relations économiques avec l'UE du Gouvernement des Canaries, de Mme. la Ministre de l'Économie, de la Croissance et de la Compétitivité de la République du Cap-Vert, du Ministre de l'Économie, du Commerce et de la Promotion Entrepreneuriale de la République de Guinée Équatoriale tout comme sur la participation du Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal, du Secrétaire Général du Ministère de la Planification et du Développement économique de la République de Guinée Équatoriale, du Directeur Général de l'Économie de la République de Guinée Équatoriale, du Chef de Division de la Coopération à la Direction de la Coopération Économique et Financière (Sénégal), du Responsable du Programme Macro-économique de la CDEAO, du Directeur Régional du Soutien à l'Investissement et à la Compétitivité du Secrétariat Régional de l'Économie du Gouvernement Régional des Açores, de la Directrice Générale du Commerce du Cap-Vert, du Conseiller Présidentiel en matière d'Économie de Guinée Equatoriale, du Directeur des Finances et de l'Évaluation du Ministère des Affaires Économiques et du Développement de Mauritanie et du Président de l'Institut du Développement Entrepreneurial de la Région Autonome de Madère, du Représentant du Bureau des Régions Ultrapériphériques, M. Miguel Ávila, de la Directrice Générale de la Planification et du Budget et du Directeur Général des Relations avec l'Afrique du Gouvernement des Canaries

- O -

Les participants ont souligné le caractère spécial du territoire qui entoure les Açores, Madère et les Canaries, dont font partie certains pays du Maghreb (Maroc), d'Afrique de l'Ouest (Cap-Vert, Mauritanie, Sénégal, entre autres) et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, bien que plus éloignés mais avec qui les RUP de l'espace entretiennent des liens historiques tels que l'Angola, la Guinée Bissau, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Prince, proposent d'envisager une réorientation de la stratégie d'insertion régionale proposée par la Commission Européenne en faveur des RUP pour mettre en valeur le caractère géo-stratégique et géo-économique de cet espace géographique où conflue la présence de régions frontalières communautaires et des pays tiers voisins avec qui l'UE entretient des relations privilégiées et de lancer l'initiative permettant de créer « l'Espace Atlantique Euro-africain ».

Par ailleurs, ils considèrent nécessaire d'améliorer les instruments existants notamment en matière de concertation FED-FEDER et les instruments tendant à améliorer la connectivité aérienne et maritime avec les pays tiers de leur environnement géographique, pour favoriser, compte tenu de l'atonie en matière de consommation et de l'investissement interne actuel dans les Régions Ultrapériphériques dans leur ensemble, une croissance à court et moyen terme pendant les prochaines années, basée sur la demande extérieure et augmenter ainsi les ventes, les investissements et les exportations à l'étranger".

La Commission Européenne est consciente de l'importance et du potentiel de l'insertion régionale des RUP avec les pays tiers proches et reconnaît que, malgré l'existence de modulations de certaines politiques communautaires ayant une incidence sur les RUP, celles-ci ont été essentiellement réalisées en tenant compte des rapports des RUP avec les Etats Membres auxquels elles appartiennent et vis-à-vis de l'Europe continentale, mais pas dans les mêmes proportions ni avec la même intensité, si l'on compare les rapports des RUP avec les pays tiers voisins.

Il est donc primordial de prendre conscience de la nouvelle réalité de ces frontières extérieures communautaires que constituent l'Espagne (Canaries) le Portugal (les Açores et Madère) avec le Cap- Vert, la Mauritanie, le Maroc et le Sénégal, comme pays les plus proches, pour que la Commission Européenne, en collaboration avec les Etats Membres et les Régions Ultrapériphériques, et dans le cadre de leurs compétences et de leurs accords internationaux souscrits avec les pays tiers concernés, donne un caractère prioritaire à la coopération dans cet espace géographique.

Dans ce sens, il convient de mettre en valeur l'offre exportable, d'intérêt réciproque pour les pays et les régions environnantes avec qui les régions ultrapériphériques dans leur ensemble constituent cet espace, comme le sont, entre autres, les énergies alternatives, la machinerie industrielle, la construction d'infrastructures, d'équipement et de génie civil en général, l'expérience en équipements commerciaux, ainsi que l'expérience en matière de tourisme, de santé, de traitement des eaux pendant tout leur processus et des résidus solides urbains, la formation universitaire et la formation professionnelle en tourisme, commerce, industrie agroalimentaire, télécommunications, logistique et sécurité portuaire et aéroportuaire et services financiers, bancaires et de conseil en général, qui contribueraient considérablement à la consécution des Objectifs du Millénaire dans l'environnement géographique dans lequel se projettent les Régions Ultrapériphériques.

Par ailleurs, il convient aussi de souligner que les effets négatifs de la dépendance excessive des RUP de l'Europe continentale pourraient s'amoinrir en grande partie, en favorisant la création et la consolidation d'un marché régional transfrontalier dans la Région.

Ainsi, dans le cadre de la Politique de Cohésion européenne et dans le cadre de la coopération territoriale européenne, il conviendrait d'analyser le défi que les Régions Ultrapériphériques doivent relever dans un monde globalisé, les atouts et les possibilités qu'offre l'espace dans lequel elles se trouvent, et le besoin de compter sur le soutien de la Communauté pour surmonter les obstacles qui entravent l'intégration effective de celles-ci, au moyen de la création d'un espace de coopération doté d'un instrument financier et à même de relever ce défi.

- O -

Parmi les points les plus importants soulevés lors des débats, il convient de tirer les suivantes conclusions :

- La nécessité de renforcer les relations économiques sociales et institutionnelles dans le cadre des pays et des régions qui constituent l'Espace Atlantique Euro-africain.
- La nécessité d'améliorer la connectivité aérienne et maritime, l'efficacité énergétique et environnementale et la société de l'information entre ces derniers.
- La nécessité d'améliorer les flux d'investissement direct tout comme le climat pour les affaires.
- La nécessité d'avoir recours au secteur privé comme moteur pour promouvoir une plus grande insertion régionale au sein de l'Espace Atlantique Euro-africain.
- La nécessité de penser à un instrument financier approprié capable de surmonter les difficultés actuelles découlant de la concertation des instruments financiers de différente nature juridique pour la coopération.
- Promouvoir l'implantation de politiques actives de création d'emploi et le transfert et l'échange des meilleures pratiques par le biais de la coopération entre les pays et les régions de l'espace dont les ressortissants ont un plus grand bien-être et orientées vers la consécution des Objectifs du Millénaire.
- Promouvoir l'organisation de journées techniques facilitant la connaissance mutuelle des possibilités d'investissement et d'emploi sous les auspices de l'espace atlantique euro-africain.
- Promouvoir l'apprentissage des langues communes de l'espace comme instrument pour faciliter les relations économiques, sociales et culturelles.
- Relancer la création d'un Groupe de Travail au sein de l'Assemblée Paritaire ACP-UE, composé par des euro-députés RUP et des députés ACP de l'espace en vue de promouvoir la création de l'Espace Atlantique Euro-africain.
- Demander à la XVIIIème Assemblée Paritaire UE-ACP qui aura lieu au mois de novembre une décision de soutien explicite à la création de l'Espace Atlantique Euro-africain au moyen d'un instrument financier adéquat.
- Demander à la Commission Européenne l'adoption d'un cadre de procédé clair pour l'implantation de la concertation entre le FED et le FEDER.
- Etudier la viabilité d'un instrument financier unique pour la coopération entre les pays et les régions qui constituent l'Espace Atlantique Euro-africain.
- Demander une plus grande implication de la Commission dans cette initiative

tout comme la meilleure coordination au sein des différents organes concernés, au sein des pays ACP, des RUP, de la Commission européenne, auprès des Responsables du Fed et des Délégations de l'UE dans les pays ACP de référence.

- Se doter d'un dynamiseur du 3ème axe du PCT MAC, Grand Voisinage, qui établisse un plan de travail avec des réunions sectorielles périodiques pour garantir le développement de ce dernier et qui serve de liaison entre les parties participant au programme, à savoir, les Açores, Madère, les Canaries, la Mauritanie, le Sénégal, le Cap-Vert et le reste des pays avec qui les RUP entretiennent des liens historiques tels que l'Angola, la Guinée Équatoriale, la Guinée Bissau et Sao Tomé, entre autres, tout comme avec le Groupe de travail qui sera créé lors de l'Assemblée Paritaire RUP-Députés ACP, Parlement européen, Commission Européenne et Secrétariat Général des pays ACP à Bruxelles.
- Promouvoir la participation conjointe des RUP et les pays et régions qui constituent l'Espace Atlantique Euro-africain dans les Programmes-cadre de la Commission.
- Mettre en valeur aussi bien la contribution que peuvent apporter les RUP à la consécution des Objectifs du Millénaire dans l'espace au sein duquel elles se trouvent que les possibilités et les atouts qu'offre l'Espace Atlantique Euro-africain comme espace de coopération et comme instrument pour consolider un espace de paix, de croissance et de sécurité dans notre environnement géographique.
- Demander l'assistance et le soutien de la CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et de la CEEAC (Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale), des organisations auxquelles appartiennent les pays tiers de l'Espace pour son implantation effective.
- Demander à la Présidence Espagnole de l'UE son engagement et son soutien pour la création, la consolidation et le développement de l'Espace Atlantique Euro-africain comme cela avait été le cas en 1995 dans le cadre de l'espace euro-méditerranéen.
- Obtenir le soutien de la Conférence des Présidents des Régions Ultrapériphériques qui aura lieu aux Canaries au mois d'octobre 2010, le soutien de cette initiative qui pourrait avoir une version américaine avec les Départements Français d'Outre-mer.

Demander au Vice-président et Ministre Régional de l'Économie et des Finances du Gouvernement des Canaries de faire un suivi de cette initiative et de transmettre ces Conclusions tout comme son document de base au Président de la Commission Européenne, au Vice-président et au Commissaire à l'Entreprise et à l'Industrie et aux Commissaires à la Politique Régionale, aux Sciences et à la Recherche, au Développement, aux Relations Extérieures et à la Politique Européenne de Voisinage, au Commerce, aux Transports, au Marché Intérieur et aux Services, aux Présidents des 7 Régions Ultrapériphériques, aux co-présidents de l'Assemblée Paritaire UE-ACP, au Comité des Ambassadeurs ACP, à la Présidence espagnole de l'UE et aux Présidents de la CEDEAO et de la CEEAC.